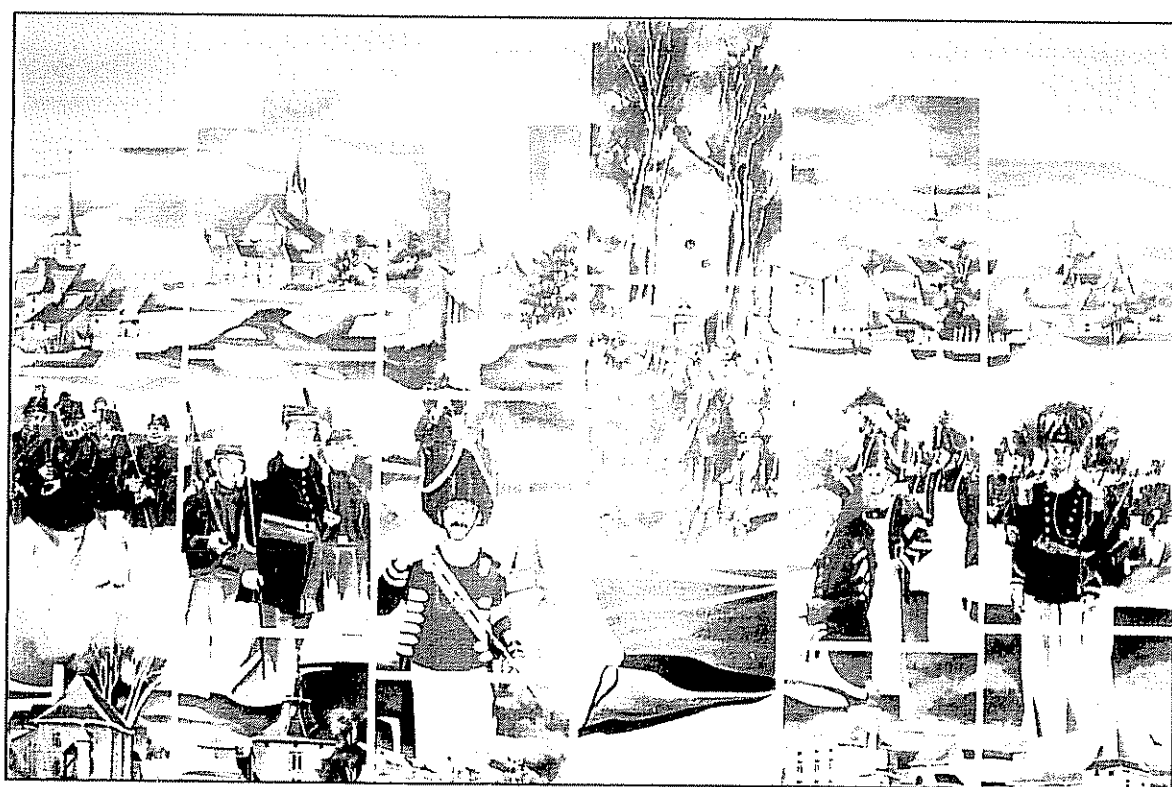

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

DE L'ENTITÉ



Peinture : Roger LORANT - Photo : Alain GUILLAUME

Reproduction même partielle interdite



Spécial
"Sainte Rolende"

Bimestriel
Mai 2005
Numéro **188**

Sommaire

D Décision du Conseil communal

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} FEVRIER 2005

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 décembre 2004.

A la demande du Président, l'assemblée respecte une minute de silence à la mémoire des victimes d'Asie du Sud-Est.

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le budget de l'exercice 2005 de la Fabrique d'Eglise Sainte Radegonde à Villers-Poterie, aux montants suivants :

• Total des recettes :	12.187,80 €
• Total des dépenses :	12.187,80 €
• L'intervention communale s'élève à	9.676,43 €

Le Conseil communal, par 13 voix pour et 8 abstentions décide de proposer au Ministère de l'Equipeement et des Transports de limiter comme suit la vitesse des véhicules, dans les 2 sens de circulation, sur la N 574 de la BK O à la BK 4.689

- 50 km/h dans les agglomérations de Gerpinnes-Flaches et de Gerpinnes-Centre telles qu'elles sont actuellement délimitées par les panneaux F
- 70 km/h dans les autres tronçons.

Comme le prescrit l'article 88 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS, le Président dudit Centre présente au Conseil communal le budget de l'exercice 2005 arrêté par le Conseil de l'Aide Sociale le 16 décembre 2004, ainsi que la note de politique générale pour l'année 2005.

Le Bourgmestre présente la proposition du Collège échevinal de réformer ce budget en ramenant le montant de l'intervention communale à 598.102,99 EUR compte tenu de l'accord du Ministre de l'Intégration Sociale de rembourser les états mensuels de la période allant de février 2003 à septembre 2004 et relatifs au revenu d'intégration sociale pour les réfugiés habitant hors entité.

Le budget réformé du CPAS pour l'exercice 2005 est ensuite adopté par 13 voix pour et 8 voix contre, aux montants suivants :

Service ordinaire

Total des recettes =	2.522.842,45 €
Total des dépenses =	2.522.842,45 €
L'intervention communale est fixée à	598.102,99 €

Service extraordinaire

Total des recettes =	22.400 €
Total des dépenses =	22.400 €

Le Conseil communal, réuni en séance publique, par 20 voix pour et 1 abstention décide d'approuver à la somme de 792.249,99 EUR la dotation de notre commune à la zone de police GERMINALT (Gerpinnes – Montigny-le-Tilleul – Ham-sur-Heure – Nalinnes – Thuin) pour l'exercice 2005.

Le Bourgmestre propose au Conseil communal d'établir une taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés étant donné que la Région Wallonne vient d'y renoncer tout en autorisant les communes à la percevoir. Après un débat, le Conseil communal décide, à l'unanimité, de remanier le projet de règlement.

Le Conseil communal, par 13 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention décide l'obligation d'utiliser le sac payant de l'Intercommunale ICDI pour l'enlèvement des ordures ménagères présentées à la collecte des immondices et adoptée de manière définitive à partir du 1^{er} janvier 2005.

Le Conseil communal, après en avoir délibéré et procédé à diverses adaptations, approuve la liste des subsides communaux octroyés en 2005 aux associations et groupements locaux.

3 DECISIONS DU
CONSEIL COMMUNAL
Conseil Communal du
1^{er} février 2005, et 22 mars 2005

10 COMMUNIQUÉS DU
COLLEGE ECHEVINAL
Membres du Collège –
permanences
Bienvenue à la Commune
Prochains Bulletins Communaux
Déflecteur, c'est sauver !
AVIS

14 SOCIAL
Permanence de Monsieur
STRUELENS, Président du CPAS
Maisons sociales
Consultations juridiques
Consultations informatiques
Médiation de dettes
Service de dépannage à domicile
Modifications des permanences
des assistantes sociales
Devenez accueillante
subventionnée
Carnet rose
Accueil Extra Scolaire
Voyageur averti

20 FESTIVITES
Comité des Fêtes
« Try-d'Haies-Chêniat »
Fêtes communales de Joncret
Les amitiés Lovervaloises
Syndicat d'initiative

24 CULTURE
Centre culturel
Bibliothèque communale
Château d'Acoz
Club de bridge Loverval

30 SPORT
Tennis de Lausprelle
Stage Multisports
Air Base Run

32 NATURE ET ENVIRONNEMENT
Collectes
Le Magnolia

34 FOLKLORE
Pentecôte 2005 - Programme
Corps d'office

INROMA
Intercommunale de Remanagement des Ordures Ménagères de la Région Wallonne

071 71 30 91
01 71 11 76

Votre délégué commercial M. Dequenne
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0478 42 61 81

Le Conseil communal prend acte du rapport annuel des affaires communales et du rapport définissant la politique générale et financière de la commune.

Après présentation générale du budget 2005 par le Président, le Conseil entend les interventions de divers membres. Par 13 voix pour et 8 voix contre le Conseil approuve :

Le service ordinaire aux montants suivants :

	Recettes	Dépenses
Exercice propre	10.426.300,98	10.288.208,00
Exercices antérieurs	158.875,36	243.483,92
TOTAL	10.585.176,34	10.531.691,92
Prélèvements	0	0
TOTAL GENERAL	10.585.176,34	10.531.691,92
BONI	53.484,42	

Le service extraordinaire pour aux montants suivants :

	Recettes	Dépenses
Exercice propre	3.026.885,24	3.105.907,70
Exercices antérieurs	1.758.801,25	52.380,10
TOTAL	4.785.686,49	3.158.287,80
Prélèvements	98.815,10	98.815,10
TOTAL GENERAL	4.884.501,59	3.257.102,90
BONI	1.627.398,69	

Le Conseil communal, à l'unanimité, décide de passer un marché ayant pour objet des emprunts, d'approuver le cahier spécial des charges, de choisir la procédure négociée sans publicité et de charger le Collège échevinal de l'exécution de la présente décision.

Le Conseil communal, ratifie la délibération du 10 janvier 2005 par laquelle le Collège échevinal décide une opération anticipée de révision de taux d'intérêt d'emprunts contractés par la commune à la S.A. DEXIA Banque.

Le Conseil communal, approuve l'avenant 2005 à la Convention-exécution 2001 portant sur la construction d'une maison de village à Lausprelle.

Le Conseil communal prend connaissance de la proposition du groupe CDH d'associer notre commune à l'élan de solidarité aux sinistrés de l'Asie du Sud-Est par le biais d'une action à sa mesure, précise, ciblée, commune à tous les citoyens, à l'administration, aux associations, aux élus en se donnant pour objectif de parrainer un projet bien défini.

L'Echevine des Affaires sociales, fait part des contacts d'hors et déjà pris avec la base aérienne de Florennes pour élaborer un projet d'aide directe dans un village.

Une réunion de travail est prévue dans les prochains jours en vue de définir les moyens d'action à mettre en œuvre.

Après un échange de vues, le Conseil communal décide à l'unanimité de développer un projet commun pour réaliser une action concrète au SRI LANKA avec l'appui logistique du Groupe de Maintenance du 2^{ème} WING qui dispose des moyens de transport et de personnel spécialisé sur place.

Le Conseil communal, à l'unanimité, accorde une disponibilité pour convenances personnelles à temps plein pour la période du 01/01/2005 au 30/06/2005 à Mademoiselle BAIJOT Emmanuelle, institutrice maternelle à titre définitif.

Le Conseil communal, à l'unanimité, désigne :

- Mademoiselle POULAIN Sophie, en qualité d'institutrice maternelle à titre temporaire.
- Mademoiselle GILLOT Jessica, en qualité d'institutrice primaire à titre temporaire.
- Mademoiselle PIERRE Laetitia, en qualité d'institutrice primaire à titre temporaire.
- Mademoiselle GOBEAUX Nathalie, en qualité d'institutrice maternelle à raison de 13 périodes/semaine supplémentaires.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 MARS 2005

Le Conseil communal approuve par 13 voix et 8 abstentions le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2005.

Circulation routière – Règlement complémentaire – Rue Ferrée

Le Conseil communal, par 20 voix pour et 1 voix contre arrête :

Dans la rue de la Ferrée :

- la vitesse maximale autorisée est limitée à 50km/h entre la limite territoriale de Loverval et la RN5 ;
 - des zones d'évitement disposées en chicane sont établies aux endroits suivants :
 - 1) le long du n° 41 et à l'opposé du n° 37. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est instaurée, la priorité étant donnée aux conducteurs se dirigeant vers Nalinnes ;
 - 2) le long du n° 15 et 20 mètres plus loin vers la RN5, à l'opposé de l'accès carrossable du n° 15. Dans le rétrécissement ainsi créé, une priorité de passage est établie, la priorité étant donnée aux conducteurs se dirigeant vers la RN5.
- Ces mesures seront matérialisées par le placement de signaux C43 (50km/h), C45 (50km/h), B19, B21, A7, D1 et les marques au sol appropriées.

Le Conseil communal, à l'unanimité, décide qu'il sera passé des marchés ayant pour objets :

- l'acquisition de matériel pour la signalisation routière. Prix estimé 12.500 €.
- l'acquisition de mobilier pour le service des travaux. Prix estimé 4.000 €.
- l'acquisition d'un véhicule utilitaire châssis cabine avec plateau. Prix estimé 25.000 €.
- l'acquisition d'un camion balayeuse cureuse pour le service des travaux. Prix estimé 160.000 €.
- l'acquisition de barrières Nadar selon le descriptif dressé par le service technique communal. Prix estimé 4.500 €.
- des travaux de maintenance extraordinaire aux bâtiments sportifs. Prix estimé 4.000 €.
- des travaux d'aménagement à divers terrains de sports. Prix estimé 4.000 €.

Le Conseil communal, à l'unanimité, ratifie la délibération du 21 février 2005 par laquelle le Collège échevinal attribue le marché relatif au déplacement des pavillons n°s 3 et 5 de l'école de Gerpinnes-Flaches pour la somme de 5.868,50 €, TVA comprise, suivant son offre du 14 février 2005.

Le Conseil communal, à l'unanimité approuve le projet de réalisation des travaux de rénovation extérieure de la salle Melot à JONCRET au montant estimatif de 70.178,23 €, TVA comprise, hors frais généraux.

Considérant la nécessité de modifier diverses mesures dans le cadre de l'organisation des festivités de Pentecôte, le Conseil communal modifie comme suit son ordonnance de police du 22 mai 2001 relative au déroulement des manifestations folkloriques de la Pentecôte :

Article 1 : Il est défendu d'organiser des bals ou buvettes sans autorisation préalable du Bourgmestre. Cette autorisation est à solliciter au secrétariat communal au plus tard 15 jours avant la Pentecôte.

Article 2 : La diffusion de musique, de quelque manière que ce soit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des cafés ou lieux publics, est interdite à Gerpinnes-centre durant la messe de 3h00' à 4h30' ainsi qu'au moment du passage du cortège et/ou de la procession en quelque lieu que ce soit. Le présent article vaut également pour les loges foraines, de 18h00' à 21h00'.

Article 9 : Le port d'armes folkloriques est autorisé dans l'entité de Gerpinnes le samedi de Pentecôte de 12h00' à 22h00', le dimanche de Pentecôte de 13h00' à 24h00', le lundi de Pentecôte jusqu'à 22h00' et le mardi de Pentecôte de 8h00' à 24h00'.

Article 10 : La loi sur l'alcool reste de rigueur. Il est interdit de vendre des boissons sur le parvis des églises de l'entité.

Le Conseil communal, par 13 voix pour et 8 abstentions, arrête :

Article 1 : il est établi, pour les exercices 2005 à 2006, une taxe communale annuelle sur l'entretien des égouts.

Article 2 : la taxe est due par tout ménage inscrit au registre de population ou au registre des étrangers qui, au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, occupait ou pouvait occuper un ou plusieurs biens immobiliers bâtis ne disposant pas, à la même date, d'un système d'épuration individuel tel que défini dans l'AGW relatif au règlement général d'assainissement des eaux urbaines résiduaires du 22/05/03 entré en vigueur le 20/07/03.

Article 3 : la taxe est due également par :

- toute personne physique, ou solidairement, par les membres de toute association qui, au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, pratiquaient une profession indépendante dans un ou plusieurs des biens immobiliers visés à l'article 2.
- ou par toute personne morale qui, à la même date, pratiquait une activité commerciale, industrielle ou de services dans un ou plusieurs des biens immobiliers visés à l'article 2.

Article 4 : par ménage, on entend soit une personne vivant habituellement seule, soit deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par des liens de parenté, occupent habituellement un même logement et y vivent en commun.

Article 5 : la taxe est fixée à 24,79 euros par bien immobilier visé à l'article 2; lorsque le bien immobilier est occupé par plusieurs ménages, la taxe est due par chacun d'eux.

Article 6 : la taxe est perçue par voie de rôle.

Article 7 : l'enrôlement, le recouvrement et le contentieux sont réglés par les dispositions légales en vigueur.

Il est proposé par un Conseiller la création d'une commission consultative de prévention et de sécurité qui réunirait autour du Bourgmestre, du Chef de Zone et des Conseillers de police, des habitants des différents quartiers de l'entité. Après échange de vues sur ce projet, le Conseil estime que l'initiative est intéressante mais qu'elle serait plus efficace si elle était étendue à l'ensemble de la zone.

Le Conseil charge dès lors ses conseillers de police de présenter la proposition à la prochaine réunion du Conseil de Police.

Après présentation de la proposition du groupe CDH et la communication par le Bourgmestre du courrier qu'il a échangé à ce sujet avec la Ministre de la Justice, le Conseil communal adopte à l'unanimité la motion suivante :

Le Conseil communal, conscient des efforts entrepris par Madame la Ministre de la Justice pour lutter contre le trafic d'armes dans le but d'assurer la sécurité des citoyens grâce au projet de loi réglant des activités économiques et individuelles avec des armes ; Néanmoins soucieux de veiller à la pérennité du folklore wallon dans le cadre des marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse ;

Constatant que les armes portées dans ces manifestations par les marcheurs ne présentent aucun danger d'agression et qu'aucune n'a jamais été commise en les utilisant ;

Sachant que leur fabrication relève plus de l'artisanat que d'une production industrielle ;

Tenant compte de l'ancienneté de la plupart de ces armes sans projectile ;

Considérant qu'il est pratiquement impossible d'en faire l'inventaire, de nombreuses armes, accrochées au mur d'une pièce de la maison familiale, n'étant plus utilisées et étant un souvenir d'un parent marcheur décédé ;

DEMANDE que, comme dans le passé, ces armes soient classées dans une catégorie similaire à l'ancienne dénomination « armes de panoplie », sans obligation de déclaration quelconque tout en limitant leur utilisation aux manifestations folkloriques habituelles.

INSISTE pour qu'elles restent en vente libre sans aucune restriction.

La présente motion sera adressée à :

- Madame la Vice-Première Ministre et Ministre de la Justice.
- Madame la Ministre de la Culture.
- Au Conseil Supérieur des Arts et Traditions Populaires.
- Aux Parlementaires de la région.
- A Monsieur le Gouverneur.

Le Conseil communal, siégeant à huis clos, désigne :

- Mademoiselle PINON Roxanne, en qualité d'institutrice primaire à titre temporaire.
- Mademoiselle POISMAN Ingrid, en qualité d'institutrice maternelle à titre temporaire.
- Madame LEMAIRE Françoise, en qualité de maîtresse de morale à titre temporaire.
- Mademoiselle BERNARD Marie-Sophie, en qualité d'institutrice primaire à titre temporaire.

Le Conseil communal, siégeant à huis clos, décide :

- d'écarter Madame Muriel COLOT, institutrice maternelle, de sa fonction et de l'affecter à des tâches administratives au secrétariat de son établissement scolaire, à mi-temps.
- d'accorder une interruption de carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental à temps plein à Madame LENAIN Bélanda, institutrice primaire à titre définitif.

Le Conseil communal, à l'unanimité, décide que le principe d'acquisition des Ateliers MARCELLE à Gougny en vue d'y construire des ateliers ruraux est adopté. Le Collège échevinal est chargé d'engager la procédure d'acquisition des biens par l'intermédiaire du Comité d'Acquisition d'Immeubles.

Les subsides prévus dans le cadre du programme de développement rural sont sollicités.

C

ommuniqué du Collège échevinal

LES MEMBRES DU COLLEGE ECHEVINAL

Mr Roland MARCHAL, Bourgmestre 3, rue du Moulin – 071/50.30.91 – rmarchal@gerpinnes.be
Police et Sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion ressources humaines, fabriques d'église et laïcité, folklore.
Permanence : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h en téléphonant après 18h au 071/50.30.91.

Mme Anne-Marie MOREAUX – BERNARD, 1^{er} Echevin 13, allée N-D de Grâce – 071/43.59.59 – amoreaux@gerpinnes.be
Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole.
Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Serge QUINTART, 2^{ème} Echevin 34a, rue de la Raguette – 071/50.26.92 – squintart@gerpinnes.be
Travaux, cellule égouttage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine.
Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 3^{ème} Echevin 2a, rue d'Hanzinne – 0476/26.11.90 – ebeauclaire@gerpinnes.be
Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil.
Permanence : sur rendez-vous à la maison communale.

Mme Béatrice TOUSSAINT – VERDIN, 4^{ème} Echevin 20, allée N-D de Grâce – 0476/69.08.45 – btoussaint@gerpinnes.be
Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunesse.
Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Joseph MARCHETTI, 5^{ème} Echevin 1, rue du Bonblé – 071/50.38.80 – 0473/60.07.12 – jmarchetti@gerpinnes.be
Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi.
Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Pendant les vacances de juillet et Août :

Les permanences des Echevins Monsieur QUINTART et Monsieur MARCHETTI seront suspendues.

Reprise des permanences début septembre

BIENVENUE A LA COMMUNE

Je dois absolument effectuer une formalité à la Commune...

Mais je travaille à temps plein... et loin... alors quand ???

Pas toujours facile, puisque certains services ne sont disponibles que quand je suis, moi-même, occupé !

Afin d'améliorer l'accueil de la population, votre administration communale vous offre depuis quelques temps la possibilité de commander certains documents officiels via internet (www.gerpinn.es.be). Par ailleurs, depuis longtemps déjà, l'ouverture d'un guichet est assurée le mercredi (de 13h30 à 19h). Grâce à cette permanence les formalités administratives peuvent être accomplies.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

HEURES D'OUVERTURE

DES SERVICES ACCUEILLANT LA POPULATION

Population, Etat civil, Police administrative et Passeports :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Mercredi : de 13h30 à 19h00.

Samedi le bureau de l'état-civil assure une permanence de 10h à 12h00 **UNIQUEMENT** pour les déclarations de décès et la célébration des mariages.

Recensement, Permis de conduire, Chômage, Sécurité et Hygiène :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00.

Mercredi de 13h30 à 19h00.

Une permanence pour les sans emploi se fera tous les jours de 8 H à 9 H (jours ouvrables) sauf le jour du pointage.

Urbanisme :

Lundi : de 13h30 à 16h00

Mardi : de 8h30 à 12h00

Mercredi : de 13h30 à 19h00

Jeudi : de 13h30 à 16h00

Vendredi : de 8h30 à 12h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

Entre le 15 juillet et le 15 août : pas de permanence le samedi

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

Adressez vos documents par mail à l'adresse : ebeauclaire@gerpinnes.be et mviola@gerpinnes.be , ou sur support informatique (disquette 3.1/2 ou CD-R ou RW) accompagné du support papier.

A l'attention d'Eric BEAUCLAIRE, Echevin chargé des relations publiques.

PARUTIONS 2005	DATES LIMITES POUR LA REMISE DES TEXTES
8 août 2005	1 juillet 2005
3 octobre 2005	29 août 2005
5 décembre 2005	28 octobre 2005

DETECTER, C'EST SAUVER !

Un détecteur de fumée peut vous sauver la vie.

De nombreuses études menées dans les pays où l'installation d'un détecteur de fumée dans les habitations est imposée depuis peu par la loi révèlent que les chances d'échapper aux flammes sont plus grandes.

Qu'est-ce qu'un détecteur de fumée autonome ?

Cet appareil émet un signal sonore aigu lorsque la concentration de fumée dans l'air dépasse un seuil déterminé et avertit ainsi les occupants (il émet un signal sonore intermittent, différent du signal émis en présence de fumée, lorsque les piles doivent être remplacées, après un an environ d'utilisation).

Montez uniquement un modèle domestique certifié BOSEC.

Comment l'installer ?

Une détection précoce augmente les chances de survie.

C'est pourquoi il est recommandé d'installer au moins un détecteur à chaque niveau de l'habitation.

Dans tous les cas, il faut installer un détecteur dans la pièce où donnent les portes des chambres à coucher.

Comme la fumée monte, le détecteur sera placé de préférence au plafond, à une distance minimale de 30 cm des coins et des parois, idéalement au milieu de la pièce.

De plus- le signal sonore doit être audible de tous les occupants. (Attention ! Ne placez pas un détecteur dans la cuisine, la salle de bains, le garage ou la chaufferie. Des alarmes intempestives pourraient se produire en raison de la vapeur, de gaz d'échappement, etc.).

Entretien des détecteurs

- Testez-les une fois par mois au moins.
- Remplacez la pile chaque année.
- Nettoyez l'appareil au moins une fois par an en enlevant bien les poussières.
- Ne retirez la pile sous aucun prétexte, sauf pour la remplacer.
- Ne recouvrez jamais de peinture les détecteurs.

AVISCOMMUNE DE GERPINNES

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de GERPINNES porte à la connaissance des administrés :

Qu'un responsable du Contrôle des Contributions tiendra une permanence en vue d'aider les contribuables à remplir leur déclaration fiscale à l'impôt des personnes physiques, exercice d'imposition 2005, revenus de l'année 2004 :

LE MARDI 21 JUIN 2005, DE 9H00 A 12H00.

A LA MAISON COMMUNALE DE GERPINNES, (salle du Conseil communal).

SocialC.P.A.S.

Mr Alain STRUELENS, Président du CPAS

Permanence : tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS ou à l'Hôtel de Ville les deuxièmes et quatrièmes samedis de 10 à 12 heures

MAISONS SOCIALES

Si vous rencontrez des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social, les permanences de Monsieur Quairiaux se font les 2ème et 4ème samedis du mois.

LE CPAS DE GERPINNESCONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (problème de voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes vous aideront à y voir plus clair.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche.

Les prochaines consultations auront lieu les 7 juin, 6 septembre, 4 octobre 2005 de 17 à 19 h 00.

Les consultations sont suspendues pendant les mois de juillet et août.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes.

CONSULTATIONS INFORMATIQUES

Vous cherchez un emploi, une formation, un logement, une réponse à une question d'ordre social :

Le C.P.A.S. de Gerpinnes met à votre disposition un ordinateur, connecté sur le réseau INTERNET.

Un membre du personnel vous assistera dans la consultation.

Cet ordinateur est accessible GRATUITEMENT le jeudi de 8 à 16 heures.

Afin que chaque personne bénéficie d'une aide, il vous est demandé de contacter le C.P.A.S. afin de fixer rendez-vous. (Tél. 071/50.29.11)

MÉDIATION DE DETTES**Budget équilibré**

Dans le cadre d'une convention signée avec le CPAS d'Aiseau-Presles, le CPAS de Gerpinnes a mis en place un service de médiation de dettes, et ce, depuis le 2 février 2005. Si vous êtes confrontés à des problèmes financiers (difficultés de paiement, endettement,...), n'hésitez pas à nous contacter.

Ce service vous est accessible tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois. Les prochaines consultations auront lieu les 4 et 18 mai 2005 et les 1 et 15 juin 2005.

Pour mieux répondre à vos attentes, nous vous invitons à prendre contact au préalable avec le CPAS de Gerpinnes au 071/50.29.11

Crédits

SERVICE DE DÉPANNAGES À DOMICILE

- Qui peut y avoir accès ?
 - Être âgé(e) de plus de 60 ans.
 - Ou être handicapé(e).
 - Ou se trouver dans une situation sociale particulière.
 - Ou être bénéficiaire d'une intervention majorée (VIPO)
- Quel prix ? - En fonction des revenus.
- Quels types de dépannages :
 - Tonte de pelouses.
 - Taille de petites haies.
 - Petits entretiens ménagers et réparations mineures.
- Où s'adresser ?
 - Au CPAS 31, rue des Ecoles à 6280 ACOZ — Tél : 071/50.29.11
 - Une assistante sociale se rendra à votre domicile afin de procéder à l'enquête sociale qui déterminera la contribution horaire à payer.

MODIFICATION DES PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

- Madame RAPS : Le lundi après-midi.
- Madame DUPONT : Le mercredi matin.
- Madame TAVERNE : Le mercredi matin et le jeudi matin.
- Mademoiselle LEGROS : Le mardi après-midi et le vendredi matin.
- Mademoiselle MACORIG : Le lundi après-midi et le jeudi matin.
- Madame LABILLOY : Le mardi après-midi et le vendredi matin.

En dehors de ces permanences et en cas d'urgence, veuillez contacter le CPAS par téléphone au 071/50.29.11 afin de solliciter un rendez-vous.

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNEE

Le C.P.A.S. recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ;

Vous souhaitez une activité à domicile ;

Vous aimez vous occuper des enfants ?

Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?

Vous accueillez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents.

Quel est votre statut ?

Vous bénéficierez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 15,47 euros par enfant et jour de garde qui sont immunisés fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants.

Vous êtes agréée par l'O.N.E.

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place. ... INTERESSEE ?

Contact : Madame Nelly MOULU, responsable du service – 071/27.67.47 (numéro direct) ou 071/50.29.11 – Permanence le lundi de 9 à 10 heures et le jeudi de 9 à 12 heures.

Mieux encore, votre visite au C.P.A.S. de Gerpinnes, rue des Ecoles 31 à 6280 ACOZ.

CARNET ROSE

FLORINS Elise	Née le 17.02.2005	De Loverval
MOREAU Esteban	Né le 22.02.2005	De Gougnyes
FERRARI Aurélien	Né le 28.02.2005	De Gerpinnes
FRANCQ Marion	Née le 09.03.2005	De Gerpinnes
ANDRES MATA Diego-Manuel	Né le 09.03.2005	De Loverval
PAROLISE Alicia	Née le 09.03.2005	De Loverval
BERWAER Justine	Née le 10.03.2005	De Villers-Poterie
DELBRESSINNE Camille	Née le 11.03.2005	De Villers-Poterie
GANY Célia	Née le 17.03.2005	De Gerpinnes
OLIVA Laurine	Née le 25.03.2005	De Loverval
LEONARD Aloïs	Né le 30.03.2005	D'Acoz
DUPONT Lola	Née le 30.03.2005	De Gerpinnes
PIRE Emma	Née le 01.04.2005	De Gerpinnes
ROLLAND Aloïs	Né le 01.04.2005	De Gerpinnes
BIANCUCCI Léa	Née le 06.04.2005	De Gerpinnes

ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

La Commission Communale de l'Accueil Extra Scolaire de Gerpinnes
vous convie à la soirée informative qui aura lieu le mardi 24 mai 2005 à 19h30
Salle communale des Flaches - 2A, rue Paganetti - Gerpinnes
Troubles d'apprentissage, de comportement, de relation, besoin de se défouler ou de se détendre...
Quelques thèmes :
A la découverte d'autres pistes pour mon enfant.
Présentation des diverses disciplines (logopédie, psychomotricité, gestion du stress, ...)

- **Entrée Gratuite**



A l'initiative de Béatrice TOUSSAINT - Echevin de l'Enseignement 0476/690845
Coordinatrice de l'Accueil Extrascolaire - ZANDARIN Julie 0475/790292

POUR PARTIR EN VOYAGE À L'ÉTRANGER DU BON PIED

La brochure «Voyageur averti», disponible, dès à présent, à notre Service des passeports ainsi que sur le site du SPF Affaires étrangères : <<http://www.diplomatie.be>> (cliquez sur « voyageur averti ») vous propose quelques «tuyaux» sur ce que vous devez savoir concernant :

vos agences de voyage, la protection de votre logement durant votre absence, vos proches restés en Belgique, l'information de ce qui se passe en Belgique, le respect des lois du pays visité (notamment en matière de circulation routière, boissons alcoolisées, photographies, drogues et stupéfiants, objets culturels, de culte et antiquités, espèces animales et végétales, âge de vos partenaires sexuels, liberté d'expression...), le respect des usages du pays d'accueil ainsi que quelques règles élémentaires de prudence.

Le « Voyageur averti » vous informe sur vos documents de voyage. Pour vous rendre à l'étranger, vous aurez besoin de documents officiels de voyage. Certains pays accepteront votre carte d'identité, d'autres exigeront un passeport et un visa. (comment demander un nouveau passeport?, qu'en est-il des enfants mineurs d'âge?, que faire en cas de perte ou vol de votre carte d'identité, d'un passeport ou d'un visa?). Quelquefois, un certificat de vaccination sera également obligatoire voire d'autres pièces justificatives. Connaissiez-vous les règles vis-à-vis de vos animaux familiers ou encore de votre voiture? Enfin, à la sortie du pays vous aurez peut-être encore des formalités à accomplir.

En matière de santé, votre mutuelle vous renseignera sur votre couverture en matière de soins de santé et d'hospitalisation à l'étranger. Songez également à contracter une assurance pour : l'assistance aux personnes, les sports à risque, l'assistance pour le véhicule, le vol d'effets personnels, l'assistance judiciaire...

La prévoyance et la prudence vous éviteront souvent de sérieux problèmes.

Des circonstances imprévues peuvent hélas toujours se présenter. Les ambassades et consulats de Belgique tenteront alors de vous aider et vous bénéficierez de l'assistance consulaire.

N'emportez pas de grosses sommes d'argent en voyage. Parfois vous devrez disposer d'argent dès votre arrivée pour par exemple prendre un taxi, régler un pourboire ou pour téléphoner. Veillez à ne pas avoir seulement de gros billets, mais également des petites coupures. Vous pouvez aussi régler vos dépenses par carte bancaire, cartes de crédit ou encore par traveller's chèques.

Vous aurez certainement fait l'un ou l'autre achat durant votre séjour à l'étranger. N'oubliez pas que pour certains produits vous devrez acquitter des droits de douane.

Festivités

COMITÉ DES FÊTES « TRY-D'HAIES-CHÊNIAT »

Dans le cadre des festivités annuelles du Try-d'Haies-Chêniat, le comité des fêtes organise :

1. « Le goûter de nos aînés » à la salle de Loverval, rue Charon.
Le samedi 7 mai à 15h30.
Les aînés seront accueillis avec d'excellentes tartes. Ils recevront leur invitation personnelle et pour la bonne organisation devront confirmer leur présence au 071/36.49.38. chez Marie-Thérèse.
2. « La Brocanchère » à la salle de Loverval, rue Charon.
Le dimanche 8 mai.
Une première : une brocante où on pourra enchérir dans un temps limité.
C'est l'opportunité d'apporter l'objet que vous voulez vendre.
Informez-vous au 0478/50.87.09. chez Michel.
3. « Brocante libre » dans la rue du Village, rue des Haies et aux alentours de la salle de Loverval.
Le dimanche 8 mai dès 6 heures du matin.
Tout un chacun sans réservation, peut s'installer pour 2 € le mètre. Bien sûr, des stands avec des brochettes, des sandwiches, mais aussi des buvettes donneront à cette brocante un air de fête villageoise.
Information au 0478/50.87.09. chez Michel

ATTENTION : le week-end de l'Ascension, c'est pour bientôt !

FÊTES COMMUNALES DE JONCRET

Du 5 au 9 août 2005

05/08 : Salle Mélot

06/08 : Salle Mélot

07/08 :

08/08 :

09/08 :

19h30 concours de belote

14h00 vin d'honneur offert par le Comité

15h00 paint ball (à proximité de la salle) concours de quilles

16h00 accordéon et chansons sur des aires d'hier et d'aujourd'hui

21h00 bal animé par la sono WATT SOUND

14h00 balle pelote assis

15h00 concours de chaises roulantes

16h30 chansons françaises par MARJORIE

21h00 bal OBERBAYERN

14h00 concours de pétanque

16h00 clown ballon avec distribution de jouets aux enfants

21h00 bal sono

18h00 barbecue de clôture animé par le GRAND ROBERT

Pendant la durée des festivités, bar cocktails.

LOVERVAL (SALLE COMMUNALE DU TRY D'HAIES)

Samedi 25 de 14h à 19h et dimanche 26 juin de 10h à 18h

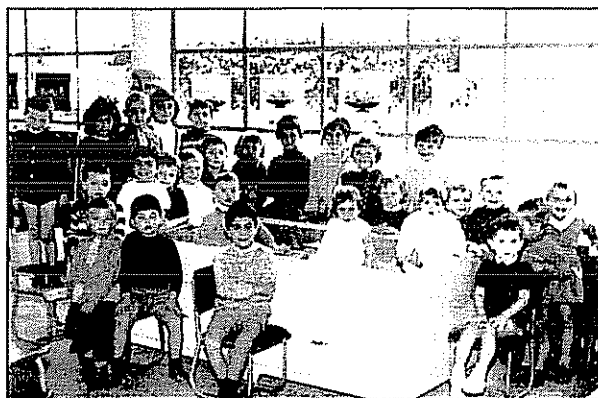
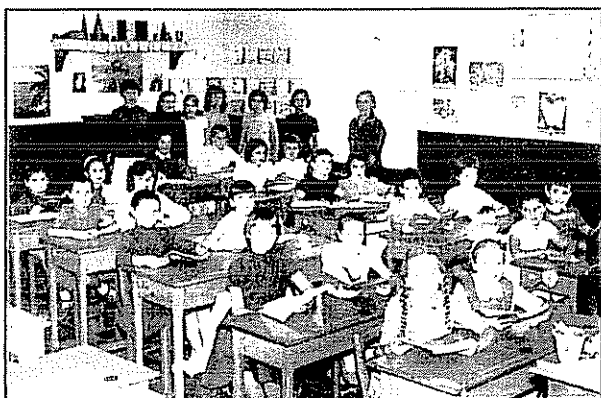
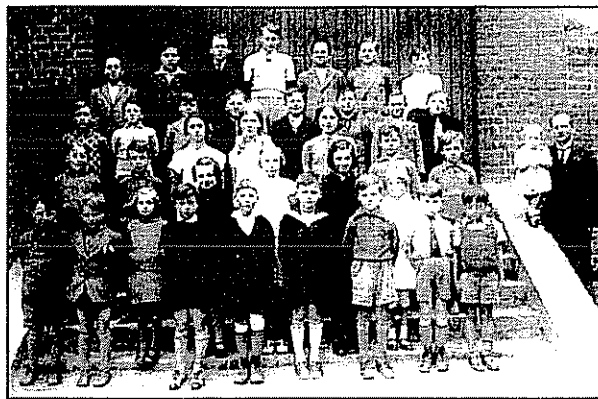


RHUBARBE EN FÊTE

Une organisation des AMITIES LOVERVALOISES

A la cafeteria : dégustation et vente de produits artisanaux à base de rhubarbe (tartes, confitures, jus, vin et cocktail).

Dans notre salle d'exposition : l'école communale au 20^{ème} siècle
L'historique de l'école et de nombreuses photos d'élèves (et leurs maîtres) de 1900 à 1976.



Entrée libre – Renseignements : Michel Monseur (071/43.76.56) et www.loverval.be



26ÈME FOIRE ARTISANALE ET COMMERCIALE DE PENTECÔTE

13,14,15, 16 et 17 mai de 11 à 22h00

Notre traditionnelle foire de Pentecôte vous accueillera pendant ces cinq jours pour vous proposer plus de trente exposants. Le secteur HORECA sera présent avec nos deux restaurants ainsi que plusieurs stands « Dégustation » de produits de notre terroir wallon. Cette année, le Sénégal et Madagascar vous présenteront leurs produits typiques et artisanaux. La population gerpinnoise est invitée à l'inauguration qui aura lieu le vendredi 13 mai à 18h30.

Avis important aux artisans gerpinnois

Vous êtes artisan, vous fabriquez un produit que vous voudriez promouvoir. Le Syndicat d'Initiative peut vous offrir gracieusement un emplacement à l'intérieur de notre foire de Pentecôte. Contactez-nous rapidement au 071/501485 pendant les heures de bureau ou au 071/504545 le soir.

SITE WEB DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE GERPINNES

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web. Depuis son activation le 13 août 1998, plus de 20.000 visiteurs ont déjà consulté notre site.

Le site peut être un moyen de promotion gratuit, les associations gerpinnoises, les artisans peuvent y placer les renseignements les concernant.

Il suffit de nous envoyer un mail à info@si-gerpinnes.be ou de renvoyer la souche ci-dessous complétée à l'adresse du Syndicat d'Initiative.

PUBLICITÉ SUR LE SITE INTERNET

■ Nom de l'association :

■ Nom et adresse de la personne de contact :

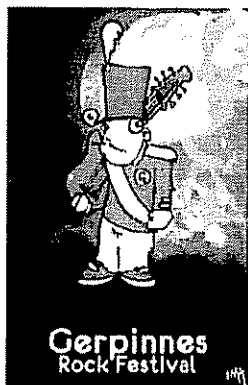
Genre d'activité :

Vous pouvez, éventuellement, y joindre le calendrier de vos activités, photos et commentaires.

Ce service vous est offert par l'ASBL Syndicat d'Initiative de Gerpinnes

Promenez-vous dans les différentes rubriques à l'adresse : <http://www.si-gerpinnes.be>

FESTIVAL DE GERPINNES - GERPINNES'ROCK FESTIVAL VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 JUILLET



Bloquez d'ores et déjà ces dates pour la septième édition du festival de Gerpinnes. Festival 100% belge, en plein air sur le parc Saint Adrien.

A l'affiche : Vendredi dès 18h00, groupes locaux, Eté 67 et Cré Tonnerre. Le Samedi dès 18h00 : les groupes locaux se déchainent pour ouvrir la voie à Elysian, Miam Monster Miam et Philippe LAFONTAINE.

Prix d'entrée : Vendredi : 5 euros – Samedi 7 euros – Forfait 2 jours : 10 euros. (Prévente Forfait : 8,5 euros dans les magasins Nigt and Day et au Syndicat d'Initiative de Gerpinnes)

Consulter le site du festival : www.gerpinnesrockfestival.org

Nous recherchons des bénévoles pour assurer diverses

fonctions lors de ce festival. Contactez-nous au 071/50

Vous êtes sur la homepage
du gerpinnesrockfestival.org.

Ce site est en construction
et sera sous peu complété.

Le festival aura lieu, cette année,
les 15 et 16 juillet à partir de 18h00
sur le parc Saint Adrien
à GERPINNES-CENTRE

Culture

CENTRE CULTUREL DE GERPINNES RUE DE VILLERS, 61 À GERPINNES

Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83 — Adresse électronique gerpinnesculture@skynet.be

Ateliers créatifs pour enfants de 4 à 10 ans : Été 2005

Du lundi 4 au vendredi 8 juillet et du lundi 22 au vendredi 26 août sur le thème « Tous en scène »

Le théâtre, porte ouverte sur l'expression... Pouvoir se dépasser, oser, imaginer, en un mot s'exprimer. Ateliers d'expression théâtrale et musicale, peinture, jeux, gourmandises.

Ces ateliers créatifs se déroulent au Centre culturel de 9 à 15 heures 30.

Les frais d'inscription s'élèvent à 48 euros pour le premier enfant et 33 euros pour le frère ou la sœur. Le paiement confirme l'inscription. Il importe de réserver par téléphone avant tout paiement. Contact : 071.50.11.64

Avec la collaboration du service provincial de la jeunesse et du service des animations de la province du Hainaut.

Le projet "mobylettes" pour les 14 - 19 ans... ou un peu moins...ou un peu plus!

Le Centre culturel recherche des jeunes entre 14 et 19 ans (ou un peu moins...ou un peu plus), possédant ou non une mobylette, afin de mettre sur pied une nouvelle activité d'animation dans le courant de l'année 2005 ou au début de l'année 2006. On pense à un grand rallye à travers l'entité, avec des équipes de contrôle, des épreuves diverses disséminées sur tout le territoire de la commune... Mais nous voudrions construire ce projet avec les jeunes intéressés. Si ce projet vous intéresse, contactez le Centre culturel.

Nous nous mettrons au travail ensemble!

Une grande soirée "clips".

Pour clôturer le projet "mobylettes"... ou pour le lancer... une grande soirée "clips" sera organisée dans le courant de cette année. De la musique et des "clips" sur grand écran pour une soirée de détente et d'amusement. Date prévue : Septembre-octobre

Cours de dessins et aquarelle

Notre cours de dessin et aquarelle se déroule chaque mercredi de 17 à 20 heures (sauf pendant les vacances scolaires). Cours pour adultes accessible à tout moment de l'année organisé dans les locaux du Centre culturel.

Pour plus d'information : 071.50.11.64

15^{ème} stage d'aquarelle pour adultes

Du lundi 22 au samedi 27 août, le Centre organise son 15^{ème} stage d'initiation et de spécialisation à la technique de l'aquarelle. Ce stage, réputé, se déroule autant que possible en extérieur... "sur le motif"! Participation aux frais : 45 €.

A la découverte du Patrimoine funéraire de notre commune.

Par l'image, liée à la mort, qu'il véhicule, le patrimoine funéraire que recèle nos cimetières est souvent méconnu. Il témoigne pourtant, paradoxalement, de la vie des populations de nos régions à travers les époques. Le Centre culturel organisera, en octobre ou novembre, avec la collaboration de la Région Wallonne, division du Patrimoine, un circuit de découverte du patrimoine funéraire à travers notre entité. Renseignements au secrétariat du Centre.

Une exposition sur l'histoire de la lingerie féminine.

Le Centre culturel proposera en septembre une exposition consacrée à l'histoire de la lingerie féminine. Au-delà de l'esthétique, cette exposition abordera aussi, par la présentation de l'évolution de la lingerie à travers les époques, l'évolution de l'image et de la place de la femme dans la société.

Mais cette exposition évoquera aussi les problèmes liés à la mondialisation de la fabrication textile et aux conditions de travail dans les nombreux pays de la planète où sont fabriqués des objets de luxe dont les travailleuses ne pourraient acquérir une seule pièce avec le salaire d'un mois de travail.

Internet, comment ça marche ?

Depuis 2001, le Centre propose des cours d'initiation au fonctionnement d'Internet : les réseaux, l'historique et la syntaxe d'Internet, les moteurs et méta-moteurs de recherches, les annuaires et répertoires sur le Web, le navigateur Internet Explorer... Tout cela est expliqué en deux cours théoriques de deux heures avec présentation sur grand écran et un module pratique de quatre heures.

Chaque participant reçoit un syllabus recelant de multiples informations pratiques.

Renseignements : Centre culturel 071.50.11.64 - Participation aux frais : 30€ syllabus compris par session de cours.

Cours d'initiation à Internet

On y apprend à "se déplacer" sur le Web, à rechercher des informations, à envoyer des courriers électroniques, à éviter les pièges et découvrir les possibilités du Web.

Chaque session comporte deux modules théoriques de deux heures, et un module pratique de quatre heures. (30 euros).

Des cours de spécialisations...

A la demande de nombreux participants des premiers cours d'initiation, le Centre développe depuis la fin de l'année 2004 un nouveau programme de cours de spécialisation. Deux modules de cours sont actuellement proposés : le logiciel de messagerie Outlook Express et le site Web de Ventes et achats aux enchères eBay.

Outlook express.

Paramétrage des comptes de messagerie, gestion des messages, règles de message, gestion des dossiers locaux, paramétrage des options du logiciel...

Quatre heures de cours théoriques, deux heures d'échange de questions - réponses et un syllabus très détaillé. (30 euros).

Vendre et acheter aux enchères sur le Web.

Un deuxième module de spécialisation consacré celui-ci, aux ventes et achats aux enchères sur le Web est proposé. Le célèbre site eBay sera expliqué dans tous ses détails afin de permettre à ceux qui le souhaitent de réaliser de bonnes opérations sur le Web. (30 euros).

La huitième exposition concours des artistes amateurs de l'entité

Se déroulera du samedi 26 novembre au dimanche 4 décembre 2005 en la salle Pouleur, rue des Ecoles à Acoz.

Inscriptions auprès du secrétariat.

Photocopies couleurs- service infographie

Le service infographie (réalisation d'affichettes, tracts, invitations...) est accessible à tous les groupements affiliés au Centre. Pour compléter ce service, le Centre culturel a fait l'acquisition d'un nouveau photocopieur couleurs.

Renseignements et tarif au secrétariat du Centre.

Et n'oubliez pas... Prêt de matériel, services publipostage, affranchissements rapides, pliage de folders... Tous ses services développés pour les groupements affiliés.

Visitez www.gerpinnes.tv Le nouveau site Internet du Centre culturel de Gerpinnes

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Depuis 1970

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval – Tous les mercredis de 15 à 17 heures – 0474 /719636

NOUVEAUTES JANVIER-FEVRIER - MARS 2005

Collectif	La France médiévale	SCHWIMM Eric Emmanuel	L'Evangile selon Pilate
Collectif	Le Moyen Âge : les événements	SCHWIMM Eric Emmanuel	L'enfant de Noé
Collectif	Le Moyen Âge :	DIDIER Marie	Le livre de Jeanne
	Institutions, figures, savoirs	CARMINATI Jean-Paul	La remise
BROWN Dan	Da Vinci code	ABECASSIS Ellette	La dernière tribu
KAISER Hilary	Des amours de G's	TOBIELEM Gérard	Dans sa peau
FOURNIER Gisele	Perturbations	HARRIS Joanne	L'été des saltimbanques
SCHWIMM Eric Emmanuel	Mes Evangiles	SPAARK Isabelle	Ca ne se fait pas
GRIMBERT Philippe	Un secret	MODIANO Patrick	Un pedigree
BAUCHAU Henry	L'enfant bleu	DUFAUX-DELABY	Murina : Chapitres 1, 2, 3 et 4
SIGNOL Christian	La grande île	GIBRAT	Le sursis : Tomes 1 et 2
OUTERS Jean-Luc	Le bureau de l'heure	VAN CAUWELAERT Didier	L'Evangile de Jimmy
LAVACHERY Thomas	Bjorn le Morphir	ATTALI Jacques	La confrérie des éveillés
OLIVIER Bernard	La longue marche	FRENCH Simon	Un endroit où grandir
	Tomes I-III	DU BOUCHET Paule	Chante, Luna
LAPIERRE Alexandra	Le voleur d'éternité	MONTARDRE Hélène	Amies sans frontières
CUSSET Catherine	Amours transversales	LUCIANI Jean-Luc	Deux ailes dans le dos
MAALOUF Amin	Origines	DESPLECHIN Marie	Satin grenadine
OLMI Veronique	Un si bel avenir	GUDULE	Etrangères au paradis
MAGRE Maurice	Le sang de Toulouse	SFAR Joann	Le chat du Rabbini
HENOUMONT René	L'endurme aux grèves		la Bar-Mitsva
NYSSSEN Hubert	Pavanes et javas sur la tombe d'un prof...	COLLECTIF	Le photographe : Tome 1 et 2
		CHEVALIER Tracy	La Vierge en bleu
WIAZEMSKY Anne	Je m'appelle Elisabeth	LENOIR Frédéric, CABESOS V.	La promesse de l'Ange
GAVALDA Anna	Ensemble, c'est tout	DUPEREY Annie	Une soirée
CHEVALIER Tracy	La dame à la licorne		

CHÂTEAU D'ACOZ - CYCLE DE CONCERTS D'ÉTÉ

31 juillet – 11:00 & 15:00 — 7 août – 11:00 & 15:00

Comment expliquer cette fascination que, de tout temps, suscitent les très jeunes musiciens auprès du public. Rappelons-nous l'exemple de Mozart qui avant de devenir le compositeur connu la célébrité dès l'âge de six ans en se produisant en concert avec son père et sa sœur dans les plus grandes villes d'Europe.

Ces jeunes prodiges capables de prouesses techniques et d'une musicalité que peuvent leur envier bon nombre de leurs aînés, continuent à envouter les salles de concerts.

Fort de l'expérience et du succès des concerts de cet hiver, le château d'Acoz vous donne d'ores et déjà rendez-vous cet été pour deux dimanches musicaux que l'on rêve ensoleillés. Le dernier dimanche de juillet, et le premier d'août, nous vous invitons à découvrir de jeunes prodiges européens lors des récitals donnés, à 11h00 et à 15h00, dans la salle renaissance. Entre ces deux moments musicaux, il sera possible de déjeuner au château et de profiter du merveilleux parc. Et si la météo nous fait défaut, le talent sera, quant à lui, bien au rendez-vous avec de jeunes artistes remarquables et remarqués. Pour le programme et les informations supplémentaires, vous pouvez téléphoner au 071/703.701 ou consulter le site Internet du Château : www.chateaudacoz.be

VOUS AIMEZ LES JEUX DE CARTES... LE BRIDGE VOUS INTÉRESSE...

Vous cherchez un moyen d'apprendre et de pratiquer ce merveilleux sport cérébral...

Dans un cadre très convivial...

...Alors, n'hésitez plus et rendez-vous au



SOIRÉE PORTES OUVERTES

LUNDI 27 JUIN (à partir de 19h30)

Le C.B. LOVERVAL occupe les locaux de la salle communale du Tiry d'Haies située chaussée de Philippeville (en face du Brico).

Le parking et l'entrée se trouvent à l'arrière du bâtiment (rue Charon).

Renseignements complémentaires : 071/43.76.56 (Michel Monseur, président).

Tennis de Lausprelle



STAGES D'ETE 2005

- Stage n° 1 : du 4 au 8 juillet
 Stage n° 2 : du 11 au 15 juillet
 Stage n° 3 : du 16 au 20 août
 Stage n° 4 : du 22 au 26 août
 Stage n° 5 : du 29 au 31 août

Pour les stages n° 1-2-3, plusieurs formules sont proposées :

a) Cours de tennis en matinée (de 9h à 12h)

Prix : 85 €

b) Matinée (tennis) + l'après-midi (de 13h à 16h) :

Soit :

- **Equitation** : (Les écuries de la Chapelle situées à 200m du club) - Prix (pour toute la journée) : 120 €
- **VII** - Prix (pour toute la journée) : 113 €
- **Langues : néerlandais**
Prix (pour toute la journée) : 120 €
- **Multisports** (jeux, Basket-Ball, Football, Roller, Piscine, ...)
Prix (pour toute la journée) : 113 €



Pour le stage n° 4, cours de tennis (de 9h à 12h), stage réservé au mini-tennis (10 ans max.) et/ou joueurs débutants. (10-15ans). Prix : 85 €.

Pour le stage n° 5, mini-stage : 3 jours. Cours de tennis tous niveaux confondus (de 9h à 12h).
Prix : 50 €

Possibilité d'un repas à midi (25 € la semaine) et garderie gratuite à partir de 8h jusque 17h.



Attention ! Pour les non-membres du club, un supplément de 18 € (journée complète) ou 9 € (demi-journée) est demandé comprenant l'assurance et la location des terrains.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : FENSIE Jean-Marie
Tél : 071/50 42 26 - GSM: 0476/34 35 68 - Fax : 071/33 18 85

STAGE MULTISPORTS

Tennis, roller, football, hockey, vélo, ...



Date :

Du 04 au 08 juillet 2005
 Du 11 au 15 juillet 2005

Du 01 au 05 août 2005
 Du 08 au 12 août 2005
 Du 22 au 26 août 2005

Lieu de l'activité : le tennis club de Gerpinnes-centre

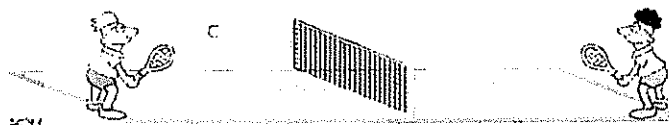
Horaires : de 9 h 30 à 15 h 30

Garderie : de 8 h 00 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 00

Age : de 3 à 14 ans (3-6 ans, 6-9 ans, 9-12 ans, 12-14 ans)

Coût : 65 € (réduction pour les fratries)

Contact : Mr. Bogaerts : 0477/63.24.44 ou Administration Communale de Gerpinnes: 071/50.90.29



LE 2^{ÈME} WING TACTIQUE DE FLORENNES

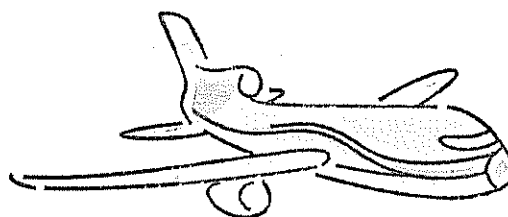
L'échevinat des sports de Florennes

Le jumelage Gerpinnes-Groupe Maintenance

Organisent

LE VENDREDI 20 MAI à 19h00

LE 1^{ER} FLORENNES AIR BASE KIDS RUN



Courses pour enfants	de 6 ans	400 m
	de 6 à 8 ans	800 m
	de 9 à 11 ans	1200 m
	de 12 à 14 ans	1600 m



BASE AERIENNE DE FLORENNES

Contact : 0476/98.14.71 - 082/68.90.94 — vincent.dalebroux@skynet.be

Parcours sécurisés
Classements électroniques
Coupes aux trois premiers de
chaques catégories (f/g)

Diplômes personnalisés
Médailles et souvenirs
Remise des prix immédiate
Inscriptions gratuites

Florennes Air Base Run

Habitée à être au centre d'événements sportifs de qualités, la base de Florennes mettra ses superbes installations à la disposition d'une nouvelle organisation.

En effet, le vendredi 20 mai à 20h00 sera donné le départ du 1^{er} Florennes Air Base Run.

Les coureurs auront l'occasion de profiter d'un parcours rapide et facile, entièrement tracé sur la base et composé de nombreuses originalités.

Le vaste parking, la spacieuse salle du « murf », les vestiaires et les douches du complexe sportif militaire permettront aux joggeurs et aux accompagnants de disposer d'un confort rarement rencontré sur le circuit.

L'épreuve principale sera longue de 10 km à parcourir en deux boucles de 5 km mais les amateurs de distances plus courtes auront la possibilité de s'aligner sur le 5 km.

De plus la douceur des soirées printanières encouragera les belles performances.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 5 € le jour même et à 4 € pour les réinscriptions.

L'organisateur a tenu à donner une importance toute particulière aux courses pour jeunes.

A 19h00, les enfants de moins de 6 ans s'élanceront sur une boucle de 400 m qui constituera la première des 4 courses réservées au moins de 15 ans.

Ces courses auront la particularité d'être gratuites et les jeunes disposeront de parcours entièrement sécurisés et d'un chronométrage électronique.

Dans le cadre du jumelage qui la lie au Groupe de Maintenance, la ville de Gerpinnes a eu la gentillesse de s'associer à notre organisation.

Inscriptions 5 € - Pré inscriptions (16 mai) 4 € — 001-2101942-28
0476/98.14.71 - 082/68.90.94 - vincent.dalebroux@skynet.be
67, rue Grande 5620 Corenne

Nature et environnement

CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- Lundi pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- Mardi pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnies, Hymiee, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2005, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Pentecôte	Lundi 16/05/2005	Samedi 14/05/2005
Assomption	Lundi 15/08/2005	Samedi 13/08/2005

B Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le 1^{er} lundi du mois pour les PMC (12 fois par an)
- le 2^{ème} lundi du mois pour le Verre (6 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Sacs bleus PMC - Tous les villages de l'entité	Lundi 02	Lundi 06	Lundi 04	Lundi 01	Lundi 05
Papiers et cartons - Tous les villages de l'entité	Lundi 09	Lundi 13	Lundi 11	Lundi 08	Lundi 12
Verre - Tous les villages de l'entité	Lundi 09	—	Lundi 11	—	Lundi 12

DÉPÔTS VOLONTAIRES AU PARC À CONTENEURS

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret (Tel.: 071/44.00.40). Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi. A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé le lundi 09/05/2005, le lundi 16/05/2005, le jeudi 21/07/2005, le lundi 25/07/2005, le lundi 15/08/2005 et le mardi 16/08/2005.

POUR PLUS D'INFOS...

Pour en savoir davantage : - sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur www.fostplus.be
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs à conteneurs, la prévention et la gestion des déchets formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.org.

VENTE DE SACS PMC ET ICDI

Dès à présent, vous pouvez acheter vos sacs ICDI (blancs) et PMC (bleus) à la Maison de l'Environnement de Gerpinnes (rue A. Bernard, 13, à côté du Musée des Marches).

Le rouleau de 20 sacs de 60l PMC est au prix de 2,50 €. Le rouleau de 10 sacs de 40l ICDI est au prix de 6,20 €. Le rouleau de 10 sacs de 60l ICDI est au prix de 8,70 €.



le magnolia



AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage
de l'Entre Sambre et Meuse. N° agréation AA.77.717

AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse.

LE « JARDIN NATURE PILOTE DE GERPINNES »

Dans le cadre du PCDN

Au centre de notre entité, un jardin agréable composé uniquement d'essences locales, vous invite à la détente et à la découverte grâce aux judicieux conseils prodigués par les membres du cercle horticole.

Le jardin naturel présente les différents biotopes de notre région que constituent les haies, les bosquets, les mares, les prairies, les vieilles souches, les vieux murs, les milieux rudéraux. A partir du samedi 1^{er} mai et tous les samedis de 14 à 18h ouverture du « Jardin Naturel Pilote » de Gerpinnes - rue du Parc St. Adrien -

Vous pouvez y découvrir toutes les plantes de nos régions avec leurs propriétés, culinaires, médicinales, aromatiques, etc...

Vous pourrez également visiter notre stand de démonstration de compostage et y recevoir les renseignements nécessaires à sa réalisation. ENTREE GRATUITE ; Visite guidée possible en semaine pour écoles et groupes sur réservation : 071/50.22.28



GERPINNES

GRANDE MARCHÉ ET PELERINAGE EN L'HONNEUR DE S^{te} ROLENDE PENTECOTE 2005

DIMANCHE 15 MAI 2005

- A 10h30 : JONCRET - Messe militaire avec la Fanfare Royale d'Acoz
- A 10h30 : LES FLACHES - Messe militaire avec la Fanfare - L'Union - de Fraire

- Dans les villages : **PREMIERES DECHARGES**
en l'honneur de sainte Rolende

13h30 BIESME (Place St Martin) • 14h JONCRET (Eglise) • 14h30 ACOZ (Château d'Acoz) • 15h VILLERS-POTERIE (Eglise) • 15h30 GOUGNIES (Rue de Chatelet) • 16h30 FROMIEE (Eglise) • 18h GERPINNES-CENTRE (Place de la Halle) • 18h HYMIEE (Eglise) • 20h LES FLACHES (Vieille Place) • 20h HANZINNE (Chapelle St-Oger)

LUNDI 16 MAI 2005



RENTREE SOLENNELLE DE LA PROCESSION

escortée par un contingent de 3000 Marcheurs

SALVE PAR LA COMPAGNIE D'HANZINNE en l'honneur des invités de la tribune

PARADE DES TAMBOURS-MAJORS, SERGENTS-SAPEURS ET OFFICIERS

MARDI 17 MAI 2005

- Messes militaires : 8h45 LES FLACHES • 9h HYMIEE • 9h GERPINNES • 9h VILLERS-POTERIE • 9h30 GOUGNIES
- Gerpinnes : à partir de 8h30 - Décharges en l'honneur des autorités par les Compagnies d'Acoz, Biesme, Fraire, Gerpinnes, Hymiee, Joncret et des Flaches venues faire les contraires.
- Après midi : défilé des Compagnies dans leur village respectif



Loterie Nationale

VivaCité

Corps d'office

ACOZ

Adjudant-Major
1^{er} Major
2^{ème} Major
3^{ème} Major
1^{er} Adjudant
2^{ème} Adjudant
Sergent-Sapeur
Petit Sergent-Sapeur
Caporal Sapeur
Cantinières des Sapeurs

Tambour-Major
Petit Tambour-Major
Cantinière de la Batterie
Cantinière de la Fanfare

Porte-Drapeau
Gardes au drapeau

Capitaine des Grenadiers
Petit Officier des Grenadiers
Cantinières des Grenadiers

Capitaine des Voltigeurs
Petit Officier des Voltigeurs
Cantinières des Voltigeurs

Comité

Président
Vice-Président
Secrétaire
Trésorier
Délégué à l'Association
des Marches de l'E.S.M.

BIESME

Major-Commandant
1^{er} Major
2^{ème} Major
Adjudant
Sergent-Sapeur
Sergent-Sapeur adjoint
Caporal-Sapeur
Tambour-Major
Officier Grenadiers
Porte Drapeau Grenadiers
Officier Bicorne 1804
Officier Voltigeurs
Porte-Drapeau Compagnie
Officier Tromblons
Petits Voltigeurs de BIESME

1^{er} Adjudant
Officiers responsables
des sapeurs
Sergent-Sapeur
Petit Sergent-Sapeur
Porte-Drapeau
Tambour-Major
1^{er} Tambour
Officier responsable des Voltigeurs
Petit Officier des Voltigeurs
Officier responsable
des Bicorne 1804
Petit Officier des Bicorne 1804
Responsables des cantinières

Président et Secrétaire
Trésoriers

NEUMANN Jean-Claude
CHERMANNE Philippe
CHERMANNE Didier
STRUYVEN Sébastien
BEAURIR Benoît
NEUMANN Daniel
LEFEVRE Marc
BEAURIR Geoffrey
RONDELEZ Nicolas
CHERMANNE Delphine
ALEXANDRE Marie
BAYET Damien-Pierre
ZIZZO Kévin
NEUMANN Stéphanie
LAMBERT Stéphanie
TOUSSAINT Corinne
LAMBERT Damien
CHERMANNE Damien
DEBAST Martin
VANDEPUT Denis
VANDEPUT Thomas
STRUYVEN Séverine
BEAURIR Aurélie
GEBKA Philippe
CHIF Jérémy
EVRARD Audrey
DOZSA Jennifer
ZIZZO Daisy & ZIZZO Mélissa

CHERMANNE Philippe
NEUMANN Jean-Claude
LEFEVRE Marc
BEAURIR Benoît
GUILLAUME Jules

DERENNE Michel
NAMUR Jean-Claude
MINET Marc
PREAT Francis
LARDINOIS Michel
MOURIALME Manuel
MASSINON Michaël
BEAURAIN Stéphanie
THIRY Michel
MEYS Christian
MIRGAUX Jean-Luc
DUTRON Claudy
VAN MALDEREN André
MARCHAND Pascal

MASSART Xavier
CICIGOI Orlando
GAILLY Pascal
SPRINGARD Gilles
MASSART Amaury
GIBON Guy & ARAUXO Valentin
FAUCHET Adrien
FAUCHET Alain
TRANQUILLI Qunito
DERIDDER Andrew

BARLOY Georges
ARNOULD Simon
MONIER Véronique
TRANQUILLI Lysiane
MASSART Xavier
TRANQUILLI Qunito
GAILLY Pascal

FROMIEE

Sergent-Sapeurs
Adjoint
Caporaux

Cantinière
Tambour-Major
Adjoint
Majors

Adjudant
Officier des Voltigeurs
Sergent
Cantinière
Officier des Grenadiers
Sergents

Cantinière
Officier de la Dernière Guillote
Sergent
Cantinière
Officiers Porte-Drapeau
Infirmière

GERPINNES-CENTRE

Sergent-Sapeur
Adjoints
Tambour-Major
Majors

Adjudants

Adjoints

Officier des Grenadiers
Adjoints

Officier Porte-Drapeau
Petits Officiers sous le drapeau

Officier des Voltigeurs
Adjoint
Officier des Zouaves
Adjoints
Officier des Tromblons
Adjoints
Officier payeur

COUGNIES

Sergent-Sapeur
Adjoint
Tambour-Major
Majors

Adjudants

Officier Porte-Drapeau
Officier des Grenadiers
Officier des Jeunes Artilleurs

DEVILLE Dominique
GENARD Simon
MANIL Pierre
VANDERWALD Herman
ANCION Marc
LAMBILLOT Florence
JORIS Jean-Pierre
VANDERWALD Antoine
1. BOLLE Jean-Pierre
2. MICHELET Christian
3. GREGOIRE Laurent
DUJEU Yves
DUJEU Denis
DETRY Roger
BALON Audrey
DANTINNE Denis
MYTRACK Jules
MICHELET Christophe
MYTRACK Julie
MILET Robert
JORIS André
VAN HORENBEECK Annie
DEBLOCK Didier & MOREAU Vincent
NININ Claire

VANDEVOORDE Dominique
GIAVARINI William & THIS Stéphane
DELATTE Roland
1. JACQUES Karl
2. MOTTET Frédéric
3. WILLEMS Benoît
4. ANDRE Rudy
JAUMOTTE Michel
DELBART Guy
NENIN Thierry
JAUMOTTE Martin
BON Jonathan
HERBAGE Michel
DELATTE Cyril & DELATTE Julien
LORENT Edmond
HERBAGE Mike & HERBAGE Loïc
LEPRETTE Johnny
MENGEOT Adrian
POULAERT Philippe
PLAISIER Batiste
VANDEN HEEDE Cédric
WILLEMS André
WILLEMS Tristan
CHAPELLE Claude
LOWIE Luca & ZANINI Huguo
ANTOINE Fernand
BURY Florian & CAUSSIN Jordan
MENGEOT André

GREGOIRE René
GREGOIRE Andy
CHARLIER Claude
MOREAU Benoît
VAN WIJNSBERGE Guy
LIBOTTE Maurice
MONNOYER Nicolas
MOREAU Marc
MONNOYER Jacques
SODINI Francis
MONNOYER Jean
MENGEOT Philippe
DELPORTE Maximilien

Officier des Artilleurs
Adjoint
Officier des Grenadiers 1^{er} Empire
Adjoints

JEHU Jean
CAUDERLIER Mathias
SOUILLON Marc
NOTTERMANS Julien
SOUILLON Nicolas

HANZINNE

Adjudant de Compagnie
Adjudant de Compagnie Adjoint
Major de cavalerie
Sergent-Sapeurs
Sergent-Sapeurs adjoint
Tambour-Major
Tambour-Major adjoint
Chef de Musique
Premier Major
Deuxième Major
Major des zouaves
Major adjoint
Officier des Cantinières
Officiers des Cantinières adjoints

DUQUENNE Robert
GENARD Joachim
FELIX Pierre
DERENNE Marcel
VANDORPE Benjamin
DERENNE Guy
BENEDINI Anthony
BERNARD Pierre
ANUSET Michel
VANDORPE Fabrice
LAMORT Frédéric
ERNEST Maxence
GENARD Ferdinand
MASSAUX Quentin
GAUTHIER Guillaume
DERUYCK Nicolas
SCHATTEMAN Francis
LAMBERT Sébastien
GENARD Shakil
TOISOUL Lindsey
AMEZ Francine & GEONET Ingrid
FRANCOIS Valérie
LORENT Mélanie
LORENT Cindy
VANOLST Valérie & LEGRAND Virginie
LORENT Emilie & COLLART Julie
VANOLST Mélanie

Officier Porte-Drapeau
Officier des Grenadiers
Officier des Zouaves
Officier des Zouaves adjoint
Cantinières des Sapeurs

Cantinière drapeau
Cantinières des Grenadiers

Cantinières des Zouaves

HYMIEE

Sergent-Sapeur
Tambour-Major
1^{er} Adjudant
2^{ème} Adjudant
1^{er} Major
2^{ème} Major
3^{ème} Major
Officier des Fusils
1^{er} Porte-Drapeau
2^{ème} Porte-Drapeau
Officier des Tromblons

GOREZ Denis
LEMAIRE Yves
BERNY Marcel
PIRAUX Freddy
LEMAIRE Christophe
RAPAILDE Francis
GERARD Yves
RENQUET Fabien
BRICHARD Raymond
DEVOS Christophe
BINON Didier

JONCRET

1^{er} Sergent-Sapeur
Petit Sergent-Sapeur
1^{er} Tambour-Major
1^{er} Major
2^{ème} Major
1^{er} Adjudant
2^{ème} Adjudant
1^{er} Porte-Drapeau Compagnie
2^{ème} Porte-Drapeau Compagnie
1^{er} Porte-Drapeau Jeunesse
2^{ème} Porte-Drapeau Jeunesse
1^{er} Officier Grenadiers
2^{ème} Officier Grenadiers
Petit Officier Grenadiers
1^{er} Officier Zouaves
2^{ème} Officier Zouaves
3^{ème} Officier Zouaves
1^{er} Officier Tromblons
2^{ème} Officier Tromblons
Petits Officiers Tromblons
1^{er} Officier Payeur
2^{ème} Officier Payeur
1^{er} Cantinière Sapeurs
2^{ème} Cantinière Sapeurs

JUNION Bernard
HALE William (NP)
DELL AMORE Michaël
YPERZIELLE Philippe (Président)
COPPENS Henri
CANIVET Jean (Vice-Président)
BURNIAUX Francis
MURA Franco
TABURIAUX Jacques
GILBERT Gaël
GILBERT Guy
VAEL Michel
MONSEUR Damien (NP)
WARNIER Justin (NP)
RIMBAUT Marcel
YERNAUX Olivier
YERNAUX Loïc (NP)
YPERZIELLE Léon
HUDLOT Rudy
YPERZIELLE Axel & HUDLOT Julien (NP)
YPERZIELLE Léon
CANIVET Jean
BOLLE Carine
BIERWART Géraldine

Petites Cantinières Sapeurs

1^{ère} Cantinière Batterie
Petite Cantinière Batterie
1^{ère} Cantinière Grenadiers
2^{ème} Cantinière Grenadiers
Petites Cantinières Grenadiers

1^{ère} Cantinière Zouaves
2^{ème} Cantinière Zouaves
Petites Cantinières Zouaves

1^{ère} Cantinière Tromblons
2^{ème} Cantinière Tromblons
Petites Cantinières Tromblons

Vivandières

LES FLACHES

Sergent-Sapeur
Tambour-Major
Adjudant
1^{er} Major
2^{ème} Major
3^{ème} Major
1^{er} Porte-Drapeau
2^{ème} Porte-Drapeau
3^{ème} Porte-Drapeau
Officier des Voltigeurs
Officier des Tromblons
Cantinière des Sapeurs
Cantinière des Voltigeurs
Cantinière des Tromblons

Comité

Président
Vice-Président
Trésorier
Secrétaire

CATTELAINE Justine
HALE Camille & HUDLOT Margaux
BODSON Agnès (Secrétaire)
BOLLE Kathleen
JACQUEMIN Caroline
MURA Florence
JACQUEMIN Charlotte
HUDLOT Manon
BODSON Céline
URBAIN Arlette
RIMBAUT Pauline
RIMBAUT Bénédicte
RIDELLE Nicole
DE BAEREMACKER Julie
YPERZIELLE Chanel
MONSEUR Apolline
MOULIGNEAU Nathalie
HUDLOT Françoise

REMY Sébastien
HERMAN José
REMY Michel
ROLLAND Pascal
GENARD Eric
DESMET Noël
DOGOT Ludovic
THIRIARD Sébastien
NARANJO Arnaud
PESTIAUX Olivier
GRAVY Marcel
BRICHAUX Julie
DELERS Mélanie
BEAUCLAIRE Adeline

DESMET Eric
REMY Michel
HERMAN José
RODELET Jérôme

VILLERS-POTERIE

Sergent-Sapeur
Sergent-Sapeur adjoint
Caporal-Sapeur
Tambour-Major
Tambour-Major adjoint
1^{er} Major
2^{ème} Major
3^{ème} Major
4^{ème} Major
1^{er} Adjudant
2^{ème} Adjudant
3^{ème} Adjudant (1^{er} Empire)
4^{ème} Adjudant
Porte-Drapeau (2^{ème} Empire)
Adjoint Porte-Drapeau
Porte-Etendard (1^{er} Empire)
Adjoint Porte-Etendard
Officier Grenadier
Adjoint Officier Grenadier
Sergent Grenadier
Officier Tromblon
Adjoint Officier Tromblon
Officier Dernière Guilite
Adjoint Officier Dernière Guilite
1^{er} Soldat Dernière Guilite
Cantinière Sapeurs
Cantinière Grenadiers
Cantinière Tromblons
Cantinière Dernière Guilite
Infirmières

HOTYAT Bernard
VAN CAYZEELE Nicolas
RICCI Franco
DERENNE Edmond
DEGREVE Florent
FAUCHET Jean-Luc
TAMINE Pierre
LAMOTTE Pascal
BENDAZZOLI David
COLLYNS Jean-Pol
JACQUES Fabien
PIERLET André
LAMOTTE Olivier
LAMOTTE Eddy
VANDEMERGEL Claude
THIBAUT Guy
DEGREVE Maxime
VALENNE Alain
KEPPENS Maxime
KEPPENS Denis
ROMAIN Luc
CATTELAINE Tristan
MATHYS Yann
BENDAZZOLI Axel
WEETS Georges
DUFOUR Virginie
PAGNOZZI Gaëlle
HOHO Nathalie
JACQUET Ludvine
JACQUES Mailys
THIBAUT Dorothee
VON PASCHUTKA Charlotte
LEPOIVRE Coralie